

## COVID-19 : importation du médicament PROPOFOL BIOQ PHARMA 1%, flacon de 20 mL

### Attention aux erreurs médicamenteuses

*A l'attention des pharmaciens hospitaliers*

Madame, Monsieur,

En accord avec l'ANSM, dans le cadre de la pandémie de COVID-19, les laboratoires OHRE PHARMA mettent à disposition à titre exceptionnel et transitoire, la spécialité **Propofol BioQ 1%, flacon de 20 mL** en provenance du Royaume Uni

**ATTENTION : la spécialité importée ne fait pas l'objet d'un contre étiquetage en français.**

Pour prévenir un risque d'erreurs médicamenteuses, vous trouverez ci-dessous des informations sur cette spécialité

**Nous vous demandons de les mettre à disposition IMPÉRATIVEMENT des professionnels de santé qui vont administrer le médicament aux patients.**

Photo du médicament importé



**La spécialité importée est similaire aux spécialités commercialisées sur le marché français contenant du Propofol à la concentration de 10 mg/mL, flacon de 20 mL**

|  | Médicament sur le marché français | Médicament importé du Royaume Uni  |
|--|-----------------------------------|------------------------------------|
| Dénomination commerciale                     | Propofol 1%, émulsion             | Propofol BioQ Pharma 1%, emulsion, |
| DCI  | Propofol                          | Propofol                           |
| Concentration                                | 10 mg/ml                          | 10 mg/ml                           |
| Volume du flacon                             | 20 mL                             | 20 mL                              |
| Quantité totale de principe actif par flacon | 200 mg                            | 200 mg                             |

Nous vous informons que le laboratoire Ohre Pharma assure la responsabilité des lots importés de ce médicament, notamment en ce qui concerne la pharmacovigilance et les réclamations éventuelles.

**Contact avec le laboratoire** : Mr Schurdevin Fabrice, Pharmacien Responsable.  
fabrice.schurdevin@ohre-pharma.com 0676557701